

Question orale de M. de Wasseige à M. Jeholet, Ministre de l'Économie, de l'Industrie, du Numérique, de l'Emploi et de la Formation, sur « le pilotage de la stratégie numérique de la Wallonie »

Mme la Présidente. – L'ordre du jour appelle la question orale de M. de Wasseige à M. Jeholet, Ministre de l'Économie, de l'Industrie, du Numérique, de l'Emploi et de la Formation, sur « le pilotage de la stratégie numérique de la Wallonie ».

La parole est à M. de Wasseige pour poser sa question.

M. Olivier de Wasseige (Les Engagés). – Monsieur le Ministre, aujourd'hui, force est de constater que l'Europe a raté le train de la stratégie numérique, à la différence des géants chinois ou états-uniens. Et pour cause, puisque les experts dénoncent une multiplication de régulations et d'acteurs intermédiaires qui handicapent directement les acteurs locaux.

La stratégie numérique de la Wallonie est quant à elle pilotée par l'Agence du numérique, l'AdN. Dès lors, il apparaît nécessaire d'ancrer cette dernière dans le paysage wallon afin de simplifier et de renforcer l'intégration de la Wallonie au numérique.

Pensez-vous qu'établir un contrat de gestion entre la Région wallonne et l'Agence du numérique permettrait à la Belgique, et singulièrement à la Wallonie, de rattraper une partie de son retard dans l'économie numérique ? Ou estimez-vous que l'instauration d'un décret afin d'encadrer les actions de l'Agence du numérique représente une solution pertinente ?

Enfin, quelles sont vos ambitions en matière de stratégie numérique durant cette législature ?

Mme la Présidente. – La parole est à M. le Ministre Jeholet.

M. Pierre-Yves Jeholet, Ministre de l'Économie, de l'Industrie, du Numérique, de l'Emploi et de la Formation. – Monsieur le Député, l'accord du Gouvernement est clair : l'innovation et la technologie doivent être les moteurs du futur de notre économie en Wallonie.

La transformation numérique est un levier crucial pour le développement économique et social de la Wallonie. Pour réussir cette transformation, il faut une rupture. Nous devons cesser de multiplier les campagnes de sensibilisation. Les entreprises et les citoyens ont peut-être un peu peur aujourd'hui, mais ils sont aujourd'hui suffisamment informés des enjeux et des opportunités du numérique. Il est temps de passer à l'action de la prise de conscience et de la conviction.

Ma volonté est de redéfinir et de renforcer le cadre dans lequel évolue l'Agence du numérique afin de garantir la stabilité de ses missions. Je souhaite en outre clarifier

l'ensemble de l'écosystème numérique wallon afin de le rendre plus cohérent, plus transparent et plus efficient.

Toutefois, je suis également conscient que la souplesse et l'innovation doivent rester au cœur de cette dynamique. C'est pourquoi, tout en réfléchissant aux moyens de garantir un cadre plus clair et plus stable, je veillerai à ce que celui-ci ne devienne pas un frein à l'agilité dont nous avons besoin pour suivre les rapides évolutions technologiques et saisir les opportunités d'innovation.

Nous continuerons donc à examiner les options qui nous permettront d'assurer cet équilibre tout en restant attentifs à la meilleure manière de soutenir les missions de l'Agence du numérique dans un environnement en constante évolution.

Je conçois l'AdN comme l'opérateur qui met en œuvre la stratégie du Gouvernement en matière technologique et en matière numérique. Je fais une parenthèse par rapport au Conseil du numérique qui existe aujourd'hui, qui n'a pas le même rôle, qui a le rôle d'avis, de conseiller le Gouvernement.

Dans l'écosystème que je compte mettre en place, le Conseil du numérique reste pour moi tout à fait pertinent dans ce cadre. Toujours dans ce cadre, j'analyse la possibilité d'établir un contrat de gestion qui sera établi entre la Région wallonne et l'AdN, et qui pourrait permettre de clarifier pour la législature à venir, les objectifs, les moyens et les responsabilités des deux parties.

Parallèlement, nous travaillons également sur une version actualisée de la stratégie numérique Digital Wallonia. Cette nouvelle stratégie sera axée sur la mise en œuvre rapide et concrète de solutions numériques qui se déclineront autour de quatre axes prioritaires. Je ne vais pas détailler toute la stratégie que je proposerais dans les semaines qui viennent, mais je peux déjà vous donner les quatre axes.

Premier axe prioritaire, le renforcement de l'infrastructure numérique. Il est essentiel d'investir dans le haut débit, mais aussi dans la connectivité afin que chaque citoyen, chaque entreprise, chaque école en Wallonie puisse bénéficier d'outils numériques modernes.

Deuxième axe prioritaire, la cybersécurité. Nous devons garantir que nos infrastructures, nos entreprises et nos citoyens soient protégés contre les cyberattaques de plus en plus fréquentes aujourd'hui.

Troisième axe prioritaire, l'innovation et la transformation numérique des entreprises. Nous devons intensifier nos efforts pour renforcer la digitalisation de nos PME et continuer à mettre en place un écosystème favorable à l'innovation pour nos start-up technologiques, mais aussi – on en parlait tout à l'heure – pour nos commerçants. Une prise de conscience doit avoir lieu à ce niveau parce que leur avenir dépend également de leur participation et de leur intégration dans la transformation numérique de la Wallonie.

Quatrième axe prioritaire, le développement et le renforcement des compétences numériques, la formation et la requalification des travailleurs ou futurs travailleurs. Ce sont des enjeux cruciaux pour s'assurer que la main-d'œuvre wallonne soit prête à répondre aux besoins de l'économie numérique. Je pense aux jeunes. Peu

importe qu'il s'agisse de l'enseignement général, de l'option qualifiante, de l'option en alternance ou encore des apprenants dans les opérateurs régionaux à l'IFAPME ou au FOREm. C'est pour cela que je vous parle également de la requalification des travailleurs. Vu l'évolution des métiers aujourd'hui et vu l'importance de la technologie et du numérique dans tous les métiers, la formation tout au long de la vie – dont on parle souvent – a encore plus de pertinence qu'elle n'en avait, justement, avec cette révolution et cette évolution numériques.

Mme la Présidente. – La parole est à M. de Wasseige.

M. Olivier de Wasseige (Les Engagés). – Merci, Monsieur le Ministre, pour votre réponse très complète.

Vous avez raison de souligner que l'Agence du numérique doit être au service de la mise en place de toute la stratégie numérique du Gouvernement. Le numérique est complètement transversal et il touche différents portefeuilles, notamment la simplification administrative, la fonction publique et autres. C'est important qu'il soit, même s'il est piloté par vous, au service de tout le Gouvernement.

Vous avez raison de dire que l'on doit passer de la sensibilisation à l'action, un point extrêmement important. Je pense que l'on en a suffisamment fait dans les précédentes législatures pour passer maintenant concrètement à l'action et à l'accompagnement.

C'est également une bonne idée de passer par un contrat de gestion.

Sur les quatre axes de votre stratégie, on aura certainement, comme vous l'avez souligné, l'occasion d'en rediscuter dans les prochaines semaines. Je suis tout à fait aligné sur les quatre grands chapitres que vous mettez en évidence. J'imagine et je suppose que vous mettez l'intelligence artificielle dans l'innovation et la transformation numérique, parce que l'on ne peut pas rater le train de l'intelligence artificielle, qui offre un certain nombre d'avantages, mais qui comporte également un certain nombre de risques dont nous devons être conscients, qui peut révolutionner pas mal de métiers chez nous, pas mal de fonctions dans les entreprises, pas mal de business pour certaines entreprises. C'est un point clé que l'on ne peut pas négliger.